

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

*Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone 517700 Cables: OAU,
ADDIS ABABA*

CONSEIL EXECUTIF
Quatorzième session ordinaire
16-30 janvier 2009
Addis-Abeba (ETHIOPIE)

EX.CL/495 (XIV)
Add 6

PROCLAMATION DE L'ANNEE 2010
« ANNEE INTERNATIONALE DE LA JEUNESSE »
(Point proposé par la République Tunisienne)

**PROCLAMATION DE L'ANNEE 2010 « ANNEE INTERNATIONALE DE LA
JEUNESSE » SUR LE THEME « INCULQUER LES VALEURS
UNIVERSELLES AUX JEUNES DU MONDE »
(POINT PROPOSE PAR LA TUNISIE)**

Son Excellence le Président Zine El Abidine Ben Ali a demandé que l'année 2010 soit proclamé « Année Internationale de la Jeunesse » durant laquelle une Conférence mondiale de la jeunesse sera organisée sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies et en collaboration avec les organisations internationales concernées, avec la participation des jeunes du monde entier. Cette Conférence a pour objectif d'adopter une Charte Internationale qui sera une base solide pour inculquer les valeurs communes aux jeunes du monde.

Incontestablement, la situation qui prévaut actuellement dans le monde est une source de préoccupation, spécialement chez les jeunes, en raison de la généralisation de la pauvreté, de la marginalisation, de l'intensification des manifestations de la haine et de la recrudescence des conflits entre les civilisations. Cette situation difficile ne doit cependant pas nous faire oublier les possibilités qu'offre le monde moderne grâce aux progrès spectaculaires réalisés dans le domaine des technologies de l'information et de la communication qui facilitent un dialogue plus poussé et une action conjointe pour le bien de l'ensemble de l'humanité.

Par conséquent, pour assurer une participation efficace des jeunes aux affaires et aux fora internationaux, il est nécessaire d'adopter une nouvelle approche pour permettre aux jeunes, où qu'ils soient, de jouer un rôle actif à cet égard. Il faut également veiller à ce que tous leurs droits, notamment ceux relatifs à la santé, à l'éducation, à l'emploi, à la culture, au divertissement, à la sécurité et à un climat familial sain soient protégés.

L'Organisation des Nations Unies a accordé une attention particulière aux préoccupations des jeunes et à leurs aspirations. Elle a œuvré à la

promotion des moyens de communication avec les jeunes et a adopté plusieurs programmes et mécanismes en leur faveur. Aujourd'hui et après six décennies d'efforts internationaux et nationaux intenses, les jeunes ont obtenu de nombreux acquis importants.

L'objectif ultime de l'initiative tunisienne est, entre autres, d'offrir aux jeunes du monde l'occasion d'exprimer leurs préoccupations et de revendiquer leurs droits à une vie décente et à la participation à la vie publique, de sensibiliser les générations futures à leurs lourdes responsabilités de promouvoir les valeurs universelles qui à leur tour consolideront la paix, la sécurité et la stabilité dans le monde et assureront le développement de toutes les nations.

Il est indéniable que les jeunes du monde malgré leur diversité en termes de conditions de vie, de culture, d'affinité et d'orientation sont capables de s'inspirer de la Charte des Nations Unies, de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et des autres Chartes et Conventions internationales pour s'identifier à un ensemble de valeurs universelles et de principes humains nobles sur lesquelles les cultures et les civilisations convergent.

Dans ce cadre, cette initiative vise à sensibiliser davantage les jeunes du monde aux valeurs universelles telles que la tolérance, la modération, le rejet de la violence et de l'extrémisme ainsi qu'à adopter la culture de la solidarité, de la paix, du dialogue, la promotion de l'esprit de créativité, la capacité à prendre des initiatives et le volontarisme.

Cette initiative a également pour objectif de souligner que les particularités individuelles ne doivent pas empêcher les jeunes du monde de se rassembler autour d'un ensemble de principes et de valeurs nobles. Elle vise également à sensibiliser les jeunes du monde à leurs responsabilités historiques et culturelles et à l'importance de leur rôle et de leur contribution dans l'édification d'un nouvel avenir pour l'humanité.

2009

Proclamation de l'Annee 2010 « Année Internationale de la Jeunesse » (Point Proposé par la République Tunisienne)

Union Africaine

Union Africaine

<http://archives.au.int/handle/123456789/3230>

Downloaded from African Union Common Repository